

Faen infos

La santé au travail : l'Éducation nationale oubliée

La médecine du travail est une obligation légale pour les salariés français, à la charge de leurs employeurs.



Pourtant, l'État semble ignorer le sens de ce terme et fait fort peu de cas de la santé de ses agents, élément pourtant essentiel de l'efficacité au travail. En effet, à l'Éducation nationale, la médecine du travail n'existe pas et les visites médicales obligatoires ne sont pas pratiquées, pas plus que ne sont pris en compte les risques psycho-sociaux.

Pourtant, bien des facteurs (dégradation des conditions de travail, niveau de stress auquel sont quotidiennement soumis les enseignants et les autres personnels, augmentation des demandes de congés de longue durée et de longue maladie, ...) militent pour que soit enfin instaurée une véritable médecine de prévention à l'Éducation nationale.



A l'heure où une réflexion est engagée par les pouvoirs publics sur la santé des salariés du secteur privé, la FAEN, qui a eu l'occasion, à maintes reprises, de prendre position pour demander la mise en place d'une véritable médecine de prévention, réclame **davantage de considération pour les agents de l'Éducation nationale.**

Calendrier de la « paye » en 2010

Mois de la paye 2010	Date de remise	Date de valeur
Janvier	25/01	27/01
Février	22/02	24/02
Mars	25/03	29/03
Avril	26/04	28/04
Mai	25/05	27/05
Juin	24/06	28/06
Juillet	26/07	28/07
Août	25/08	27/08
Septembre	24/09	28/09
Octobre	25/10	27/10
Novembre	24/11	26/11
Décembre	20/12	22/12

500€
200€
100€

Il n'est pas possible de publier un calendrier de versement des pensions, les dates variant entre les différents Centres régionaux des pensions.

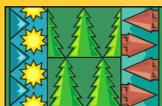
A noter : certaines banques créditent les comptes avec un ou deux jours de retard par rapport à celles indiquées dans le tableau.



Restrictions budgétaires et conditions de travail

Budgets	Fermetures de postes	Conséquences constatées ou prévues
2003	5 600 postes de MI-SE	Baisse considérable du nombre de surveillants . Développement des incivilités et de la violence .
2004	2 195 postes d'enseignants du 2 nd degré 1 050 postes administratifs	Réduction des équipes administratives. Disparition de nombreux groupes à effectifs réduits, dédoublements et options.
2005	3 410 postes d'enseignants du 2 nd degré titulaires 2 100 postes de contractuels	Imposition des remplacements de courte durée aux titulaires. Licenciement de contractuels et de vacataires.
2006	2 232 Équivalents Temps Plein	Multiplication des postes partagés . Contractuels et vacataires sans poste. Diminution considérable des recrutements .
2007	8 700 postes d'enseignants fermés, 1 ^{er} et 2 nd degrés	Suppression d'options et de sections ; diminution des redoublements ; remplacement de postes par des HSA, etc...
2008	11 200 postes dont 9 800 dans le 2 nd degré public 8 120 postes d'EVS non renouvelés	Essentiellement dans les collèges et lycées. 
2009	13 500 postes	Principalement dans les collèges.
2010	16 000 postes	Tous les postes de stagiaires avec une répercussion sur les écoles, collèges et lycées.
Total	74 107 postes	Catastrophique !

Autorisations d'absence pour fêtes religieuses 2010



La circulaire du ministre en charge de la Fonction publique concernant les fêtes religieuses des différentes confessions au titre desquelles les chefs de service peuvent accorder une **autorisation d'absence** aux agents a été signée le 31 décembre 2009.

Rappelons que ces autorisations d'absence doivent être **compatibles avec le fonctionnement normal du service**.

Les mêmes autorisations peuvent être accordées aux élèves.

Voici, à titre indicatif, les dates de ces principales fêtes religieuses :

Fêtes catholiques et protestantes :

Les principales fêtes sont prises en compte au titre du calendrier des fêtes légales.

Fêtes orthodoxes :

- Théophanie : jeudi 7 janvier 2010.
- Grand Vendredi Saint : vendredi 2 avril 2010.
- Ascension : jeudi 13 mai 2010.

Fêtes arméniennes :

- Noël : mercredi 6 janvier 2010.
- Fête de Saint Vartan : jeudi 11 février 2010.
- Commémoration du 24 avril : samedi 24 avril 2010.

Fêtes musulmanes :

- Al Mawlid Annabawi : vendredi 26 février 2010.
- Aïd El Fitr : vendredi 10 septembre 2010.
- Aïd El Adha : mardi 16 novembre 2010.

Les dates de ces fêtes étant fixées à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage de plus ou en moins. Ces fêtes commencent la veille au soir.

Fêtes juives :

- Chavouot (Pentecôte) : mercredi 19 mai 2010.
- Roch Hachana (Jour de l'an) : jeudi 9 septembre 2010.
- Yom Kippour (Jour du Grand pardon) : samedi 18 septembre 2010.

Ces fêtes commencent la veille au soir.

Fête bouddhiste :

Fête du Vesak ("jour du Bouddha") : jeudi 27 mai 2010.

La date de cette fête étant fixée à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage de plus ou moins un jour.



Élections des parents d'élèves 2009-2010



Dans un communiqué relatant les résultats des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements publics d'enseignement pour l'année scolaire 2009-2010, le ministère de l'Éducation nationale révèle une baisse de la participation.

Dans le primaire, 43,5% des parents d'élèves ont participé aux élections, contre 44,4% l'an passé et dans le secondaire, 25% contre 26,3% .

Dans le premier degré :

- La FCPE obtient 18,92% des voix ;
- La PEEP obtient 3,10% des voix ;
- Les listes de parents d'élèves non constituées en association obtiennent 56,47% des voix ;
- Les listes d'associations locales non affiliées obtiennent 13,69% des voix ;
- Les listes d'union obtiennent 6,43%.

Il est à noter que la FCPE perd 0,34 point par rapport à 2008-2009 et que la PEEP progresse de 0,44 point par rapport à la même année.

Dans le second degré :

- La FCPE obtient 50,68% des voix ;
- Les listes de parents d'élèves non constituées en association obtiennent 14,98% des voix ;
- Les listes d'associations locales non affiliées obtiennent 14,90% des voix ;
- La PEEP obtient 11,50% des voix ;



Il est à noter que la FCPE progresse de 0,35 point par rapport à 2008-2009 et que la PEEP perd 0,99 point par rapport à la même année.

Défense de l'école publique



La FAEN et le SNCL participent au lancement d'une campagne de pétitions (électroniques et papier) sur la défense de l'école publique, avec d'autres organisations, dont :

- les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) ;
- la FCPE ;
- le SE-UNSA ;
- l'UNL ;
- l'UNSA Éducation.



Nous vous donnerons rapidement des informations utiles à ce sujet.